

LA REGIE DU MONT-BLANC

366 route des Lacs
 LES PRAZ
 74400 CHAMONIX
 Tel: 04.50.90.34.94
 laregiedumont-blanc@orange.fr

APPEL DE FONDS

13004 MOUGIN Robert

Immeuble : 05.01045

LES ANCELLES

174 Clos Des Ancelles
 Route des Drus
 74400 LES PRAZ DE CHAMONIX

M. MOUGIN Robert
 32 Avenue Paul Morel
 70000 NAVENNE

Chamonix, le 23/03/2023

Avance Trésorerie	Avance Prov.Art.18	Autres avances	Fonds travaux Alur
207.00		532.13	566.84

Page : 1

Charges par catégorie	A Répartir	Tantièmes	Total tant.	Votre Q/part	Ch. locatives	T.V.A.
2ème PROVISION 01/04/2023 AU 30/06/2023						
Lot 0010 (Appartement Bat:B Eta:1)						
CHARGES GENERALES	3381.00	61	1000	207.00		
CHARGES COMMUNES BAT. A&B	2131.00	66	1000	141.00		
CHARGES CHAUFFAGE VMC	3127.50	58	1000	181.00		
Total du Lot 0010				529.00		
Lot 0038 (Parking Bat:A Eta:SS)						
CHARGES GENERALES	3381.00	6	1000	20.00		
CHARGES COMMUNES BAT. A&B	2131.00	6	1000	13.00		
CHARGES GARAGES	163.50	1	17	10.00		
Total du Lot 0038				43.00		
Lot 0049 (Parking)						
CHARGES GENERALES	3381.00	2	1000	7.00		
Total du Lot 0049				7.00		
Montant total porté sur votre compte				579.00		

Charges locatives (pour les locaux d'habitation principaux) données à titre indicatif.

Réalisation TIMCI - Tél. : 04.93.88.50.52

Art.10 du décret de 1967 : A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une A.G. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine A.G. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette A.G. compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante. Lorsque la convocation de l'A.G. est sollicitée en application de l'article "17-1 AA" de la loi du 10/07/1965, le syndic ne porte à l'ordre du jour de cette assemblée que les questions relatives aux droits et obligations du ou des copropriétaires demandeurs. Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7e et 8e du I de l'art.11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du b de l'art.25 de la loi du 10/07/1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux.

ATTENTION NOUVEAU RIB POUR VOTRE COPROPRIETE
 Connectez-vous sur www.laregiedumont-blanc.com
 Identifiant Internet : 050104513004, Mot de passe: M2H9H4UI

Suite au verso ✨

LA REGIE DU MONT-BLANC01045 LES ANCELLES
13004 MOUGIN Robert**RELEVÉ DE COMPTE**

Page : 2

DATE	LIBELLÉ DES OPÉRATIONS	DEBIT	CREDIT
01/01/2022	Solde début d'exercice	0.00	
01/01/2022	1ère PROV. 010122-310322	578.00	
15/01/2022	Chèque n° 6101 MOUGIN SIMONE		578.00
01/04/2022	2ème PROV. 010422-300622	579.00	
02/04/2022	SOLDE CHARGES EXERCICE 2021		182.07
12/04/2022	Chèque n° 6104 MOUGIN SIMONE		579.00
01/05/2022	REFECTION ETANCHEITE DALLE BAT GARAGES 1/2	1156.00	
24/05/2022	Chèque n° 6116 MOUGIN SIMONE		973.93
01/07/2022	REFECTION ETANCHEITE DALLE BAT GARAGES 2/2	1156.00	
01/07/2022	Fonds Travaux ALUR 10.22%/BUDGET	62.08	
01/07/2022	3ème PROV. 010722-300922	578.00	
20/07/2022	Chèque n° 6118 MOUGIN SIMONE		1796.08
01/10/2022	Fonds Travaux ALUR 10.23%/BUDGET	62.15	
01/10/2022	4ème PROV. 011022-311222	579.00	
02/11/2022	Virement reçu le 02/11/2022 de MOUGIN SIMONE		641.15
01/01/2023	1ère PROV. 010123-310323	578.00	
20/01/2023	Virement reçu le 20/01/2023 de MOUGIN SIMONE		578.00
01/04/2023	2ème PROV. 010423-300623	579.00	
		5907.23	5328.23
	MONTANT A PAYER	579.00	

DOMICILIATION DE L'IMMEUBLETitulaire : SDC LES ANCELLES
Domiciliation : SOCIETE GENERALE
Iban : FR76-3000-3010-7500-0500-1411-688
Bank Identification Code : SOGEFRPP**REGLEMENT PAR CHEQUE OU PAR VIREMENT**

-A régler dès réception

Coupon à joindre à votre règlement

-A régler dès réception

Réf: 05 01045 13004 (MOUGI)

Montant: 579.00